

Produire du raisin de table en bio

Organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard

Objectifs de la formation

être en capacité de mettre en place un atelier de raisin de table en vue d'une diversification

Déroulé

Mise en place d'une vigne de raisin de table : choix du lieu d'implantation, préparation de la parcelle, choix du matériel végétal (variétés, porte-greffes), choix du mode de palissage et de taille. • Conduite de la vigne : la taille, les opérations en vert, la fertilisation, l'irrigation et la maîtrise des adventices, la protection phytosanitaire. • La récolte, le conditionnement et la conservation. • Témoignages et visites de terrain : re-tours d'expérience auprès de producteurs de raisins de table et jus : mise en place de l'activité, résultats obtenus, circuits de commercialisation, atouts et contraintes.

Dates, lieux et intervenants

23 janv 2020 30250 Sommières
09:00 - 17:00 (7hrs)

Marc Chovelon, Chargé d'expérimentation au GRAB

24 janv 2020 30250 Sommières
09:00 - 17:00 (7hrs)

Marc Chovelon, Chargé d'expérimentation au GRAB

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____
Adresse : _____

Code postal : _____

Commune _____

Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : ____

Identifiant Pole Emploi : _____
Date de naissance : _____
Niveau de formation : _____

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 23/01/2020

Tarifs

Non agricole 280€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Autres fonds de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734